

GRAND DOLE

La lettre du Conseil

Supplément
spécial
BUDGET
2013

CHAMPVANS - 20 DECEMBRE



L'aménagement du pôle d'échange multimodal de la gare de Dole débutera en 2013

Un budget 2013 à la fois prudent et porté sur l'investissement

La communauté d'agglomération tient compte du contexte difficile, avec des incertitudes qui pèsent sur les recettes. Cela n'empêche pas une réelle politique de soutien à l'économie locale

Le budget prévisionnel 2013 a été voté par les délégués communautaires, jeudi 20 décembre, à Champvans. Le budget principal s'élève à 45 788 184 euros, avec 11 322 900 euros d'investissement et 34 465 284 euros de fonctionnement.

Le budget annexe est de 728 000 euros, ce qui monte le total du budget 2013 à 45 516 184 euros. Claude Chalon, président du Grand Dole, a indiqué que ce budget "est très serré au niveau du fonctionnement et il n'augmente que du fait de l'Aquaparc", nouvellement sous compétence communautaire. Sylvie Laroche, membre du bureau déléguée, a fait remarquer que "la collectivité est saine" et a également

"salué l'effort engagé". Le président Chalon a détaillé les grandes évolutions budgétaires pour 2013. "Alors que nous sommes dans un cadre très restreint au niveau des recettes, nous maintenons

Claude CHALON

"Nous maintenons une bonne capacité d'investissement par l'épargne"

une bonne capacité d'investissement par l'épargne. Mais d'une manière générale, ce budget est prudent, dans l'attente des données fiscales et de la dotation globale de fonctionnement (DGF)." Le transfert de compétence de l'Aquaparc va générer

370 000 euros en dépenses et 250 000 euros en recettes ; la différence sera compensée en partie par la baisse de l'attribution de compensation de la ville de Dole. Par ailleurs, le budget prévisionnel 2013 prend en compte l'augmentation de la fréquentation des accueils de loisirs et des garderies périscolaires, tout comme la création d'un point information jeunesse. Tout cela, ajouté à la mutualisation des services, entraîne une augmentation de la masse salariale d'environ 6,6%. Quant à la fiscalité sur les ménages, ses taux d'imposition ne varient pas, comme toujours depuis la création de l'agglomération en 2008.

Investissement : 11 millions d'euros injectés dans le territoire en 2013

Plus de 11 millions d'euros seront consacrés aux investissements en 2013. Cette somme, importante, intervient alors que la crise économique se poursuit. "C'est vraiment un budget plan de relance, insiste Claude Chalon. Cet argent va être investi dans notre

territoire et sera important pour l'économie locale." Les projets concernés sont notamment la couverture de l'Aquaparc, mais aussi l'aménagement du bâtiment de l'Arc2, futur hôtel d'agglomération, ou les travaux du pôle d'échanges multimodal. Sylvie La-

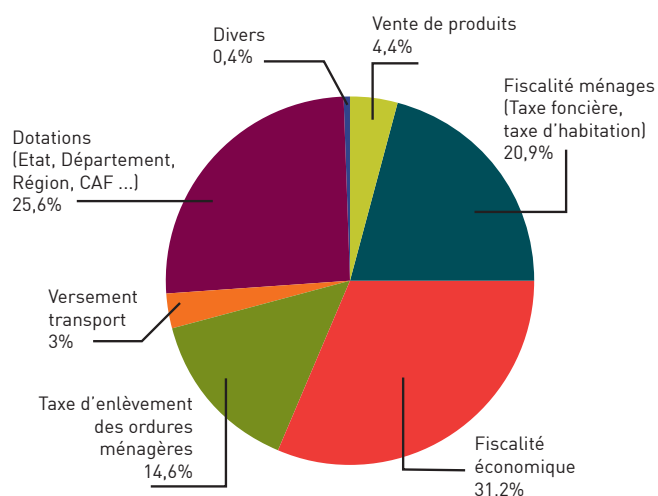
roche, membre du bureau, est allée dans le même sens : "ces 11 millions d'euros de commande publique sont très attendus dans le contexte actuel. Ce budget préserve l'avenir et pose les choses en termes de perspectives budgétaires."

Le budget primitif 2013

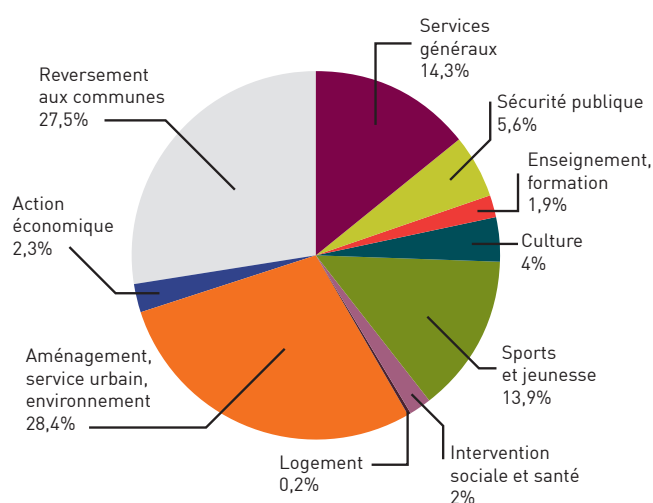
	2012		2013	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Budget principal	33 700 494 €	6 968 850 €	35 070 333 €	11 338 900 €
Budget annexe	422 200 €	232 200 €	645 200 €	223 000 €
TOTAL	34 122 69 €	7 201 050 €	35 715 533 €	11 561 900 €
TOTAL (investissement + fonctionnement)	41 323 744 €		45 804 184 €	

Les grands équilibres (en fonctionnement)

Recettes



Dépenses



La fiscalité économique

	2012			2013		
	Taux	Bases	Produits	Taux	Bases*	Produits
Contribution foncière économique	21,30%	31 684 860	6 749 000	21,30%	29 529 629	6 289 000
Cotisation sur valeur ajoutée entreprises	-	-	3 300 000	-	-	3 300 000
Imposition sur entreprises de réseau	-	-	505 000	-	-	505 000
Taxe sur les surfaces commerciales	1,10%	-	860 000	1,10%	-	860 000
TOTAL	-	-	11 404 000	-	-	10 954 000

* Bases 2013 avec correction base minimum CFE (hypothèse 3%)

La fiscalité ménages

	2012			2013		
	Taux	Bases	Produits	Taux	Bases	Produits
Taxe d'habitation	11,30%	55 560 000	6 278 280	11,30%	57 226 800	6 466 628
Taxe sur le foncier bâti	1,26%	57 887 000	729 376	1,26%	59 623 610	751 257
Taxe sur le foncier non bâti	3,76%	1 201 000	44 744	3,76%	1 237 030	46 512
TOTAL	-	-	7 052 400	-	-	7 267 397

Les deux tableaux ci-dessus sont fournis à titre indicatif, sous réserve de l'obtention des documents définitifs de l'Etat, tenant compte d'une augmentation estimée des bases 2013 de 3%.